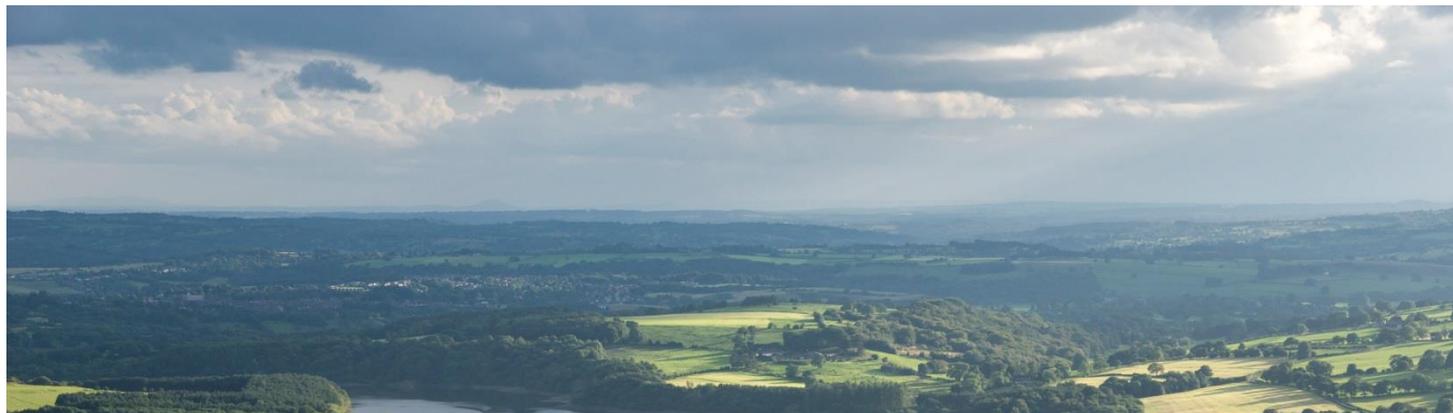


REGARDS CROISES



Biodiversité et alimentation : un avenir commun ?



Organisé par les Chambres d'agriculture
Jeudi 12 Novembre 2020

Programme : Biodiversité et alimentation : un avenir commun ?



 **Bernard Cressens**

Président de l'IUCN (Union Nationale pour la Conservation de la Nature)



 **Pascal Férey**

Président de la Chambre d'agriculture de la Manche, membre du bureau de l'APCA et responsable du dossier biodiversité

Deux retours d'expérience

Les services rendus par les infrastructures agroécologiques (haies, mares, murets...)

Ambroise Bécot, Chambre d'agriculture Pays de Loire



Lentilles de préservation de captage en restauration collective

Nicole Le Brun, Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle (Grand Est)



Programme : Biodiversité et alimentation : un avenir commun ?



 **Bernard Cressens**

Président de l'UICN (Union Nationale pour la Conservation de la Nature)

Titulaire d'une maîtrise en biologie végétale et d'un DESS de droit de l'environnement il reprend, en urgence, la ferme de ses beaux-parents en polyculture élevage. Elu local, militant syndical, il décide avec d'autres élus locaux de créer le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère en 1985.

En 1997 il se met à son compte comme conseiller écologue, il travaille en Nouvelle Calédonie, en Polynésie Française et en Guyane. Il devient directeur opérationnel pour le WWF France et participe au Grenelle de l'environnement. Retraité depuis fin 2009, il œuvre bénévolement dans différentes associations dont le comité français de l'UICN dont il est administrateur depuis 2002 et président depuis 6 ans.



Pascal Férey

Président de la Chambre d'agriculture de la Manche, membre du bureau de l'APCA et responsable du dossier biodiversité

Pascal Férey s'installe comme exploitant agricole en 1983, producteur de lait et de viande bovine sur 132 hectares dont 80 de marais inondables.

Il est également administrateur de Maitres laitiers du Cotentin, membre des Chambres d'agriculture de la Manche et de Normandie, et vice-président du conseil économique, social et environnemental de Basse-Normandie.

En 2013, il est élu président de la Chambre d'agriculture de la Manche.

Membre du bureau de l'APCA depuis 2013, il est aussi référent biodiversité.



 **Bernard Cressens**

Président de l'UICN France (Union Nationale pour la Conservation de la Nature)



[Intervention Bernard Cressens](#)

Agriculture et biodiversité,
quelle approche ?



Pascal Férey

Président de la Chambre d'agriculture de la Manche,
membre du bureau de l'APCA et responsable du dossier
biodiversité



[Intervention de Pascal Férey](#)

Pourquoi parler d'alimentation et de biodiversité ?



Les services rendus par les infra-structures agroécologiques (haies, mares, murets...)

Ambroise Bécot, Chambre d'Agriculture Pays de Loire



Intégrer la biodiversité dans son système d'exploitation dans un cadre volontaire (≠ contractuel)

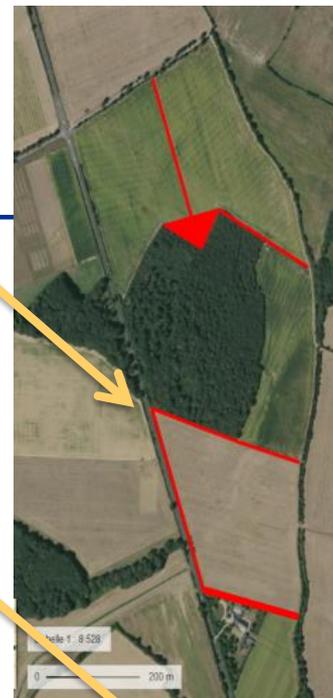
Retour d'expérience



Densifier les habitats avec des dispositifs enherbés

Des zones (en élevage laitier) :

- **refuges pour auxiliaires** en agriculture de conservation (parcelles < 7ha)
- Facilitation des **bonnes relations de voisinage** (ZNT),
- **Valorisation des endroits peu productifs sur le plan agricole** (lisières, « mouillères »...).
- Dans une **emprise limitée** (+1,5% de SAU en IAE)



Zones d'influence des IAE à 80m à l'échelle de la ferme.



Gestion et valorisation des complexes bocagers haies/mares/prairies :



Gestion des haies, création de mares, pâturage tournant... (en élevage allaitant) :

- Séquestration **carbone**,
- Substitution **litière** paille par bois déchiqueté,
- **Responsabilité agricole** / attentes sociétales,
- **Résilience** du système bio,
- **Cadre de vie** personnel,
- **Valorisation commerciale** (vente directe).





Bernard Cressens

Président de l'UICN (Union Nationale pour la Conservation de la Nature)



[Intervention](#)



Pascal Férey

Président de la Chambre d'agriculture de la Manche, membre du bureau de l'APCA et responsable du dossier biodiversité



[Intervention](#)

Comment aménager concrètement son exploitation pour favoriser la biodiversité tout en s'assurant un revenu ?



Crédit photo : CA54



Lentille et biodiversité en restauration collective

Nicole Le Brun, Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle



Mise en place d'une filière lentille sur des aires d'alimentation de captage en Lorraine

Retour d'expérience

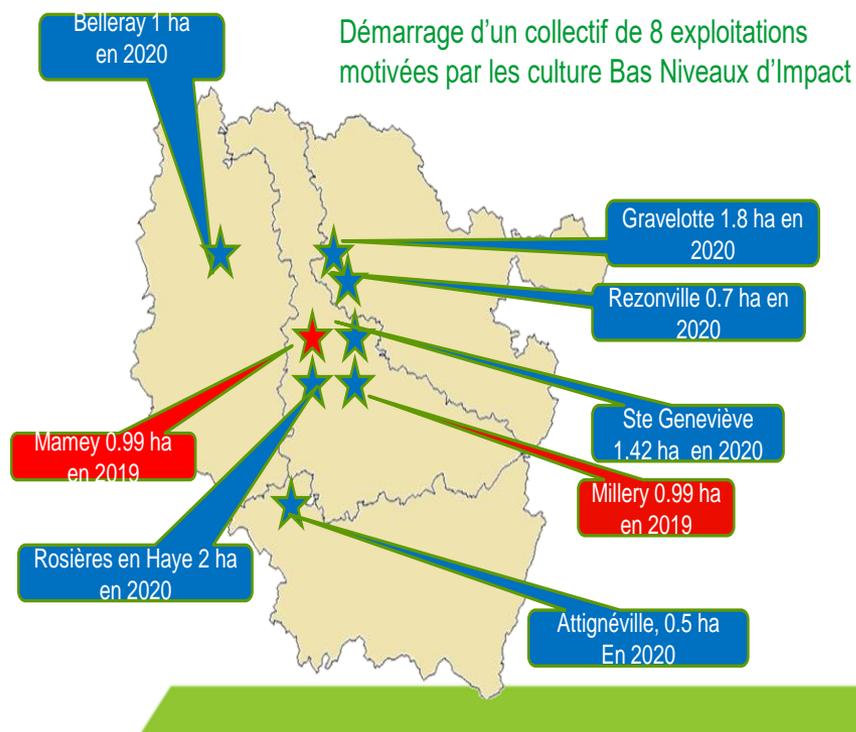


Contexte



- Un groupe de 8 exploitations constitué au cours de 3 années d'expérimentation des lentilles de préservation de captage en restauration collective
- Financement par l'Agence de l'Eau Rhin – Meuse puis par la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau

Lentilles de captage en RHD et circuit court



Lentilles et biodiversité



→ **Objectif** : la protection de l'eau et la valeur ajoutée pour l'agriculture

→ **La biodiversité : un des bénéficiaires**

- **Légumineuse** : nodosités et enrichissement de la vie du sol (faune du sol, microorganismes du sol, insectes peu mobiles)
- Floraison étalée et décalée par rapport aux autres cultures en Lorraine : **ressource alimentaire et refuge supplémentaires** pour les insectes
- Très résistante à la sécheresse, couvert présent jusqu'en juillet : **protection des sol**
- **Pratiques culturales extensives** : protection faune et flore
- Petites parcelles (en-dessous de 2 ha) : **hétérogénéité des paysages**
 - De plus : assurance que la production de lentille sera écoulee
- Nouvelle culture en Lorraine : **diversification des assolements**
 - diminution globale de la pression parasitaire
 - et donc diminution des traitements sur la rotation

Sécuriser les débouchés dans le temps



Les freins

- Forte concurrence
- Les filières longues ne s'investissent pas
- Difficulté à cuisiner les lentilles en restauration collective

Les leviers

- Les achats responsables
- Signature de charte avec les collectivités
- Le marketing
- Le partenariat avec les collectivités territoriales



Nancy,





Bernard Cressens

Président de l'UICN (Union Nationale pour la Conservation de la Nature)



[Intervention](#)



Pascal Férey

Président de la Chambre d'agriculture de la Manche, membre du bureau de l'APCA et responsable du dossier biodiversité



[Intervention](#)

Quel avenir à la valorisation de la biodiversité des exploitations dans les filières alimentaires ?



Luc Servant

Président de la commission environnement de l'APCA, Président de la Chambre d'agriculture de Charente - Maritime

Luc Servant est agriculteur depuis 1991 à Benon, en Charente-Maritime, où il cultive 183 hectares de céréales et de protéagineux.

Il est vice-président du bureau de l'APCA et président de la commission économie.

Président de la Chambre départementale de Charente-Maritime depuis 2007, il devient en 2016, vice-président de la Chambre régionale de Nouvelle Aquitaine

Avant ses responsabilités dans les Chambres d'agriculture, Luc Servant avait fait ses armes chez les Jeunes agriculteurs, président de la section départementale puis du syndicat régional.

Il est aussi Président de la coopérative céréalière de Courçon depuis 2001 et vice-président de la SICA ATLANTIQUE depuis 2005.



Luc Servant

Président de la commission environnement de l'APCA, Président
de la Chambre d'agriculture de Charente – Maritime



Clôture du débat

MERCI

Contacts

Iris ROZE :

iris.roze@apca.chambagri.fr

06 09 86 02 26

Marion DEMADE :

marion.demade@apca.chamabgri.fr

01 53 57 10 36

Remerciements

A Pascal Férey, Bernard Cressens et Luc Servant

Aux intervenants : Ambroise Bécot et Nicole Le Brun

Ainsi qu'à

Nadia – Emmanuelle Ballou, Cyrielle Digout, Lise Mopin, Noémie Termeau, Gwenola Briant, Victor Siméon, Nelly Boullin, Florinda d'Almeida